**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CABINET CONSEIL POUR ASSURER LA CONFORMITÉ JURIDIQUE DES CONTRATS D’ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES DANS LES PAYS D’AFRIQUE CENTRALE ET DE L’OUEST**

1. **OBJECTIFS**

Save the Children International a développé des contrats commerciaux type standards suivant différentes catégories de bien et de services. Ces contrats ont été élaborés selon le droit britannique puis ont été traduit en français.

Afin de garantir la parfaite conformité juridique et administrative de ces documents contractuels avec les législations, et le droit commercial et des contrats en particulier, locales des pays dans lesquels nous opérons, nous souhaitons l’assistance et l’expertise d’un cabinet conseil, si possible spécialisé dans la passation de marché et l’approvisionnement et les achats, afin de revoir et contrôler la qualité des contrats que SCI utilise et soumet à ses fournisseurs dans la région d’Afrique de l’Ouest et du Centre (Ecowas region).

1. **CONVERTURE GÉOGRAPHIQUE ET JURIDIQUE**

Les pays concernés par les activités contractuelles de Save the Children dans la région sont :

1. Burkina Faso
2. Cote d’Ivoire
3. Libéria
4. Mali
5. Niger
6. Nigéria
7. République Démocratique du Congo
8. Sénégal
9. Sierra Leone
10. **TACHES ASSIGNÉS AU CABINET CONSEIL**

Les principales tâches du cabinet se présentent comme suit :

Vérifier la conformité juridique, administrative et contractuelle des contrats commerciaux (biens et services) que Save the Children établit avec ses fournisseurs et prestataires de services selon la législation et les spécificités juridiques des pays cités ci-dessus :

1. Revue et évaluation des pratiques contractuelles et commerciales dans les pays concernés ;
2. Amélioration de la qualité globale des contrats commerciaux et conditions générales de vente ou d’achat de biens ou prestations de service de SCI et revue des clauses indispensables à insérer dans vos conditions générales (délais, livraison, clause de réserve de propriété, clause limitative de responsabilité, tribunaux compétents) ;
3. Proposition de solutions juridiques afin d’assurer leurs opposabilités des partenaires commerciaux en termes d’atténuation des risques légaux et contractuels afin de prévenir et garantir Save the Children de tous risques en cas de litiges ou recours en adéquation avec le droit commercial des pays concernés ;
4. Assister Save the Children sur des revues de contrats de façon ponctuelles ou ad hoc sur des catégories de marché plus complexes (consultances, prestation de cash transfer et mobile money avec des institutions bancaires ou assimilées, construction, fourniture de biens ou services selon les propres formats et termes des fournisseurs ou prestataires, ect).
5. **RÉSULTATS ATTENDUS**

Le cabinet conseil ou spécialiste en droit commercial doit soumettre en anglais (Liberia et Sierra Leone) et en français (les autres pays), la prestation suivante :

* Traduction et adaptation aux législations locales des deux types de contrat type élaborés en anglais La revue des deux contrats type existants en anglais et français pour les biens et services ;
* Evaluation des risques contractuels des contrats utilisés par Save the Children dans la région ;
* Elaboration de deux modèles de contrat type (un pour l’acquisition de biens, un pour une prestation de service) suivant la législation et réglementation propre à chacun des pays concernés ;
* Recommandations afin de garantir au mieux les intérêts financiers et juridiques de SCI et d’atténuation des risques légaux.

1. **CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ**

Les cabinets potentiels doivent remplir les critères suivants :

* + Etre un cabinet de renommée régionale ou internationale en matière de services-conseils relatifs aux passations de marché, et d’expertise en droit privé et commercial ;
  + Bonne connaissance (ou représentation ou partenariat avec des cabinets-conseils installés dans les pays concernés) des spécificités commerciales et légales dans les pays concernés ;
  + Avoir un minimum de six (6) ans d’expérience sur le type de prestation demandée;
  + Présenter des justificatifs d’expérience dans le domaine de la prestation de services-conseils en matière de conseil aux entreprises dans le domaine juridique de passation de marché, contractualisation ou d’expertise en droit commercial et droit des entreprises ou domaines similaires ;
  + Etre en règle vis-à-vis des impôts, des cotisations à la sécurité sociale et légalement enregistré dans son pays d’origine ;
  + Disposer d’un personnel spécialisé bilingue (anglais / français) ;
  + Avoir accompli des tâches complexes similaires.

1. **PRÉSENTATION DES OFFRES PAR LES SOUMISSIONNAIRES**

Les soumissionnaires doivent présenter dans une même enveloppe :

* + L’offre technique doit comporter les informations requises pour l’évaluation de l’offre, à savoir:
* La présentation du cabinet (type d’activités professionnelles, adresse géographique, domaine d’activité, structure, références professionnelles, adhésion à un réseau, attestations de bonne exécution, etc.) ;
* Proposition de méthodologie et de plan de travail ;
* Une estimation de calendrier d’exécution des tâches ;
* Organisation de l’équipe, curriculum vitae et copies des diplômes des consultants ou juristes;
* Preuve de paiement des cotisations à la sécurité sociale ;
* Quitus fiscal ;
* Preuve d’adhésion à un réseau international.

* + La proposition financière hors taxes doit contenir les éléments suivants :
* Une proposition financière contenant une estimation des frais et dépenses. Soit sous forme forfaitaire (les contrats type faisant environ de 10 à 15 pages) ou au réel à tarification horaire.

En outre, l’offre financière doit comporter tous les frais prévus (honoraires, dépenses remboursables et autres dépenses). Le contrat signé ne fera l’objet d’aucune modification en cours d’exécution.

La remise des offres (offre technique et financière) devra se faire avant le 10/08/2018 selon les conditions décrites plus bas au chapitre XI.

Save the Children se réserve le droit de procéder à une vérification minutieuse de toutes les informations fournies et de disqualifier tout soumissionnaire qui aurait fourni des informations erronées ou incomplètes.

1. **CRITÈRES POUR LE TRAITEMENT DES OFFRES**

Les critères de traitement de l’offre technique se présentent comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | CRITÈRES D'ÉVALUATIONS DES CABINETS | Points |
| 1 | L'expérience du cabinet ou conseil en matière d'expertise juridique dans la passation de marché, contractualisation, droit commercial et privé | 30 |
| 2 | Connaissance des spécificités légales des pays concernés | 25 |
| 3 | Méthodologie et plan de travail | 10 |
| 4 | Personnel clé affecté à la prestation | 20 |
| 5 | Compétences linguistiques | 15 |
| **Total des points** | | **100** |

Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 % seront retenues.

1. **BUDGET**

Selon l'expérience et les qualifications

1. **DURÉE**

A définir lors de la contractualisation

1. **COMMENT POSTULER**

Soumettre une offre technique et financière au bureau régional de Save the Children à Dakar avant le 10/08/2018 à 17h et remplir les critères d’éligibilité. Les termes de référence peuvent sont disponible à la réception de notre bureau à Dakar ou sur demande à l’adresse suivante : Dossa.Azonaha@savethechildren.org

1. **DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES**

La date limite de soumission des offres est fixée au 10 aout 2018 à 17h00. Les offres doivent être soumises en deux exemplaires (dont un original et une copie) en anglais ou en français à l’adresse suivante :

**Save the Children | West and Central Africa Regional Office**

Immeuble Save the Children | Sis au Lot No.02 - Zone 15, Almadies Extension Route de Ngor

BP 16720 Dakar

Ou par email à adresse suivante : wcaro.tender@savethechildren.org